

12.	Dépêche ministérielle du 15 décembre 1877 annonçant la nomination de M. le vice-amiral Pothuau au ministère de la marine et des colonies	10
13.	Arrêté du 1 ^{er} janvier 1878 relatif à la comptabilité du service des transports	11
14.	Arrêté du 2 janvier 1878 fixant la composition de la ration des Aorai repatriés	11
15.	Décision du 3 janvier 1878 établissant une commission pour régulariser l'état civil des Océanien.s	12
16.	Arrêté du 4 janvier 1878 ouvrant d'office à l'Ordonnateur des crédits provisoires montant à 306,220 fr.	13
17.	Arrêté du 10 janvier 1878 rendant exécutoire le budget du service indigène pour l'Exercice 1878 (<i>tableaux y annexés</i>)	14
18.	Arrêté du 19 janvier 1878 nommant les assesseurs qui doivent siéger au tribunal criminel	17
19.	Arrêté du 19 janvier 1878 portant composition du bureau de l'assistance judiciaire	17
20 à 38.	Nominations, mutations, etc.	18

N° 1. — *CIRCULAIRE ministérielle au sujet des déficits qui se produisent dans les envois de matériel aux colonies.*

(4^e direction : Colonies, 4^e bureau : Fonds, Hôpitaux et Vivres.)

Paris, le 25 octobre 1877.

MESSIEURS, — L'une de nos colonies a signalé récemment à mon département un déficit assez important constaté dans un envoi d'objets de lingerie. L'enquête faite à ce sujet par le port expéditeur a permis de constater que la responsabilité ne pouvait être imputée à l'administration maritime et qu'un détournement avait été probablement commis au moment du chargement du navire.

Dans le but de bien déterminer la responsabilité de chacun en pareille circonstance, je vous invite à faire peser les colis à leur arrivée dans la colonie. Si cette opération faisait ressortir une différence sensible entre le poids trouvé et celui indiqué sur un colis, l'éveil étant ainsi donné, la commission de recette pourrait examiner avec plus d'attention qu'on ne le fait ordinairement l'état extérieur de ce colis, et cette opération permettrait, je n'en doute pas, de découvrir certaines traces de nature à prouver qu'il y a eu effraction depuis la sortie du magasin expéditeur. D'autres précautions prises au départ rendront, je l'espère, plus rare le fait que je viens de signaler.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,

Signé : GICQUEL DES TOUCHES.